

- Travail en autonomie
- Documents non autorisés
- Durée : 45 minutes
- Calculatrice NON autorisée

Numéro de candidat :

Date :

EXAMEN MF1

CADRE RÉGLEMENTAIRE (Coefficient 2)

CODE DU SPORT ET MFT

1. En tant que MF1, quelles sont vos prérogatives ? 4 pts (0,5 pt par élément)

- Enseignement dans l'espace 0-40 m 0,5 pt
- Fonctions de DP en enseignement et exploration 0,5 pt
- Validation des plongées sur le carnet 0,5 pt
- Validation compétences diplômes jeunes plongeurs + N1 à N3 + qualifications PA12, PA20, PA40, PE40, PE60 et DPE (N5) 0,5 pt
- Signer les attestations d'aptitudes des candidats au GP 0,5 pt
- Signer l'attestation d'aptitude à présenter l'épreuve d'intervention sur un plongeur en difficulté à 25 mètres du MF1 0,5 pt
- Être membre du jury d'examen GP (Gr1, gr2, gr3 avec un MF2) 0,5 pt
- Être membre du jury d'examen initiateur (mannequin à 2 + péda avec un MF2) 0,5 pt

2. À partir de quel âge, un plongeur PA20, peut-il plonger en autonomie ? sous quelles conditions ? 1 pt (0,25 pt par élément)

- 16 ans 0,25 pt
- Soumis à l'autorisation du DP 0,25 pt
- Avec consentement éclairé des parents 0,25 pt
- Adultes de la palanquée informés de la présence de mineurs 0,25 pt

3. En tant que MF1, pouvez-vous emmener à 40 m, un mineur de 15 ans, titulaire du PE40 ? si oui, sous quelles conditions ? 1 pt (0,25 pt par élément)

Oui, selon les conditions suivantes :

- intervalle de surface > 3 h si 2^{ème} plongée, 0,25 pt
- 2 plongées max par jour 0,25 pt
- si 1^{ère} plongée > 30 m alors 20 m max à la 2^{ème} plongée, 0,25 pt
- plongées sans palier obligatoire. 0,25 pt

4. Quel matériel d'assistance et de secours est rendu obligatoire par le code du sport ? **2,5 pts**

- Moyen de communication permettant de prévenir les secours (VHF si plongée en mer au départ d'une embarcation)
- Eau douce potable
- BAVU avec sac de réserve d'oxygène et 3 masques (grand moyen petit)
- Masque à haute concentration
- Ensemble oxygénothérapie d'une capacité suffisante pour permettre une prise en charge jusqu'à l'arrivée des secours
- Couverture isothermique
- Fiches d'évacuation
- Bouteille d'air de secours équipée de détendeurs et, en cas de plongée effectuée avec un mélange respiratoire autre que l'air, une ou +sieurs bouteilles de secours équipées de détendeurs, dont le contenu prévu par le plan de secours est adapté à la plongée
- Moyen de rappeler les plongeurs en immersion au départ d'une embarcation
- Tablette de notation immergeable
- Jeu de tables (si plongée à plus de 6m)
- Plan de secours
- Matérialisation de l'activité

13 éléments = 2.5 pts

Entre 8 et 12 éléments = 1.5 pts

Entre 4 et 7 éléments = 1 pt

Entre 0 et 3 éléments = 0 pt

0 à toute la question **si pas de matériel oxygénothérapie ou plan de secours ou moyen de communication**

5. Quelles informations trouve-t-on sur la fiche de sécurité au regard du Code du sport ? Que doit-on faire de cette fiche une fois la plongée terminée ? **1,5 pts**

- Noms et prénoms des plongeurs 0,25 point

- Leurs aptitudes et leur fonction dans la palanquée 0,25 point

- Les paramètres prévus et réalisés 0,5 point

- Doit être conservée 1 an par tout moyen par la structure organisant l'activité 0,5 point

FFESSM

6. La FFESSM est une fédération délégataire. Expliquez cette notion. **1,75 pts**

L'État va déléguer une partie de sa mission de service public à une fédération unique agréée par l'État. Cette fédération, qui reste sous le contrôle de l'État, aura pour mission de définir les règles techniques, administratives de sa discipline et d'organiser des compétitions.

7. La Commission Technique Régionale (CTR) : **1 pt** (0.25 point/réponse exacte et complète)

a) Citez 3 missions de la CTR.

- Assurer l'organisation de stages et examens régionaux (IC, GP, MF1, Antéor, Handisub, TIV) 0,25 pt

- Relayer les infos de la CTN vers les clubs et les SCA. 0,25 pt

- Assurer l'organisation des examens fédéraux dont elle a la responsabilité. 0,25 pt

b) Les décisions de la CTR sont-elles applicables immédiatement ? Justifiez votre réponse.

Décision consultative qui doit être validée par le comité directeur régional pour être appliquée. 0,25 pt

RESPONSABILITÉ CIVILE ET PÉNALE

8. Un des GP de votre groupe, pour lequel vous êtes DP, emmène un plongeur PE-20 voir une grotte située à 25 m de profondeur. La palanquée remonte en surface et rejoint le bateau sans accident ni problème particulier. **1 pt**

a) Quelle responsabilité est engagée ? **Responsabilité pénale 0,5 pt**

b) Quel risque est mis en évidence (en l'absence d'accident) ? **Mise en danger d'autrui 0,5 pt**

9. Qu'est-ce que l'obligation de moyen ? En tant que MF1, êtes-vous soumis à l'obligation de moyen ? Donner un exemple concret. **2 pts**

C'est l'obligation de mettre tous les moyens en œuvre ou à disposition, permettant d'atteindre l'objectif fixé en toute sécurité. **1 pt**

En tant que MF1, je suis soumis à l'obligation de moyen et dois tout mettre en œuvre pour que l'activité se fasse en toute sécurité. **0,5 pt**

Ex : ligne de vie en cas de courant, mouillage permettant d'assurer la descente/remontée des plongeurs en sécurité, adapter les paramètres de la plongée aux conditions de l'environnement et à l'état des plongeurs, installer un pendeur avec bouteille de sécurité, ... **0,5 pt**

CACI

10. Qu'est-ce qu'un CACI ? Quelle est sa durée de validité ? quel médecin peut le faire dans le cadre de la plongée loisir à l'air (hors compétition, Apnée, Handisub et Trimix) ? **1 pt**

Certificat médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique **0,25 pt** - Durée 1 an **0,25 pt** - Tout médecin **0,5 pt**

11. Identifier, à l'aide de vos connaissances, les activités proposées par la FFESSM pour lesquelles le CACI n'est pas obligatoire, en complétant le tableau ci-dessous. **1 pt**

ACTIVITÉS FFESSM	CACI OBLIGATOIRE	CACI NON OBLIGATOIRE
Niveau 2/ PA20-PE40	X	
Baptême Handisub	X 0,25 pt	
Pack Découverte		X 0,25 pt
Baptême adulte		X 0,25 pt
PE 12		X 0,25 pt

EPI

12. Quelles sont les structures concernées par la réglementation des EPI (EPI- Sports et Loisirs) ? **0,5 pt**

Tout club associatif ou structure commerciale

13. Qu'est-ce qu'un EPI ? **0,75 pt**

Équipement de Protection Individuelle

CONNAISSANCES ET RESPECT DU MILIEU NATUREL

14. En tant que MF1, sur quel document pouvez-vous vous appuyer, pour sensibiliser les plongeurs que vous formez, au respect de l'environnement aquatique ? **1 pt**

La charte internationale du plongeur responsable